**TD n°3 : Quel est le rapport entre la lecture et l’écriture ?**

Le rapport entre la lecture et l’écriture Nombreux sont les didacticiens et praticiens qui ont insisté sur le lien lecture / écriture. Concernant le FLE, Peytard et Moirand soulignent qu’« il serait vain d’essayer de faire produire des textes avant d’en avoir donné à lire de semblables dans la langue qu’on apprend, parce que l’exercice implique une appropriation préalable des modèles textuels “étrangers”» (Peytard et Moirand, 1992, p.51). Dans le système scolaire, la lecture et l’écriture, bien que reposant sur le même code écrit, sont souvent abordés comme des activités différentes et de ce fait, travaillées au cours de séquences didactiques distinctes (Alamargot, 2005). Par ailleurs, l’école conçoit les relations lecture-écriture sur le mode de l’évidence : lire permet à écrire à écrire. Toutefois, ces relations ne sont pas véritablement construites et ne sont pas réellement stimulées. Dans la majorité des cas, en effet, lire précède l’écrire. Lire pour écrire a été l’optique dans laquelle s’effectuaient les pratiques traditionnelles (Reuter, 2001)

L’acte de lecture était vu comme celui qui fournissait au scripteur l’ensemble des connaissances encyclopédiques et lexicales nécessaires à la performance scripturale. C’est à ce titre qu’on préconisait des procédés tels qu’initier et habituer les élèves à la prise de notes à partir d’un texte lu ou d’un enregistrement. C’est dans la même perspective qu’on préparait les élèves à la rédaction en leur fournissant des documents constituants une aide à la construction des idées relatives au contenu du texte à produire. Toutes ces activités préparatoires à l’exercice de rédaction témoignent de l’idée que ces deux actes ont quelque chose qui les lie. D’une manière générale, de l’école primaire au collège, l’élève doit écrire à partir de lectures imposées. On peut lui demander de critiquer, de résumer, de commenter et d’analyser. La lecture constitue alors la source des informations qu’il devrait réutiliser par la suite dans l’écriture de son texte. La qualité de la lecture est liée donc étroitement à la qualité de l’écriture. Plusieurs recherches ont démontré qu’il existe un lien entre ces deux activités. On a également pu montrer que l’écriture peut se présenter comme un impulseur de la lecture ; elle peut susciter ou accroître des compétences de compréhension. Miled (1998) a initié une pratique de ce genre lors de la rédaction d’une nouvelle policière proposée à des étudiants tunisiens de la première année de la maîtrise de français. La correction des copies a fourni des indications de malformations textuelles constatées à plusieurs niveaux. Pour parvenir à bout de ces dysfonctionnements, une deuxième étape préparatoire à la rédaction du même genre a été didactiquement aménagée ; il s’agissait de provoquer la lecture de nouvelles policières. Cette procédure avait pour objectif de permettre aux étudiants de devenir des lecteurs en vue de leur faire appréhender le fonctionnement relatif au genre ; l’écriture d’un tel type de texte a donc pu déclencher des besoins de lecture qui, correctement menés permettent de mieux écrire. Malgré les nombreux liens qui unissent le lire et l’écrire, la relation entre ces deux activités n’est pas aussi simple qu’on pourrait penser l’imaginer à première vue : la compréhension et la production de textes malgré leurs ressemblances, comportent aussi des différences, et les transferts d’apprentissage ne se réalisent pas de façon automatique. Par exemple, en ce qui a trait au décodage et à l’encodage, il est possible qu’un élève soit capable de reconnaitre un mot en lecture sans nécessairement être capable d’orthographier correctement ce mot en écriture.